

## La Culture française et sa Langue

Samuel Berthet

New Delhi

**Sommaire :** *La culture française et sa langue* représentent une composante importante de la culture indienne contemporaine. Sa diffusion à partir du 19<sup>ème</sup> siècle s'inscrit dans une tradition d'échange entre l'Inde et l'Europe qui remonte à l'antiquité et qui connaît un tournant après l'arrivée des Portugais sur la péninsule en 1498. Le contexte du développement de la culture française en Inde à l'époque contemporaine est évidemment conditionné par la présence coloniale britannique et l'attitude des élites indiennes à son égard. Suivant une dynamique de construction nationale, ces élites n'en conçoivent pas moins une approche multilatérale des échanges culturels dont bénéficie la culture française.

**Abstract :** *French culture and French language* play an important role in the elaboration of Indian contemporary culture. Its spread from the 19<sup>th</sup> century onwards can be analysed in the line of exchanges taking place between India and Europe from the Antiquity and taking a dramatic turn after the arrival of the Portuguese in 1498. The background of French culture in India during the contemporary period is dominated by the British colonial presence and the way the Indian elite react to this context. Though they pursue a dynamic of nation making, they nevertheless conceive an approach of cultural exchanges based on multilateralism, for the benefits of French culture.

Dans le présent article, nous nous sommes attaché à replacer les échanges culturels entre la France et l'Inde dans le cadre de l'étude historique de leurs relations qui faisait en partie défaut. Il est basé sur un mémoire de thèse intitulé *La culture française en Inde de 1870 à 1962: présences et actions*, et portant comme sous titre *Dynamiques indiennes et politique française*. Parce qu'il répond à des dynamiques différentes, nous avons choisi d'en exclure l'étude du développement de la culture française à partir des régions de l'Inde sous contrôle français, et ce jusqu'au moment où se pose la question de leur intégration dans l'Union indienne.

Lorsque je débutai mes travaux, il me fut objecté qu'il n'était possible d'évoquer une action culturelle française en Inde qu'à partir de 1947. Cette remarque relevait a priori de la logique historique la plus évidente. Mais alors, comment expliquer alors qu'il ait pu y avoir, par exemple, une action culturelle allemande en Inde dès la période d'entre les deux guerres ? Du reste, l'Inde, en tant qu'Etat et que nation, n'existe-elle qu'à partir de l'Indépendance ? La réponse à cette dernière question permet de mieux saisir la cohérence de la période chronologique choisie. La nation indienne entre dans une phase d'accélération de sa construction à partir des années 1870, les élites indiennes commençant à organiser leur résistance à

l'autorité britannique sur un plan politique et institutionnel au niveau national. La création du Congrès et le mouvement pour le *swaraj* corroborent l'apparition d'une élite dont l'action, si elle n'équivaut pas à celle d'un Etat, en préfigure en bien des points le fonctionnement. Choisir les années 1870 pour commencer cette étude, revient donc à favoriser l'approche politique de l'histoire culturelle des deux pays. En outre, une autre concordance soutient ce choix chronologique, il s'agit de la naissance avec la Troisième République d'une politique culturelle officiellement institutionnalisée et *étatisée*, intégrée aux rouages de la politique étrangère française.<sup>1</sup> De manière plus générale, les années 1870 voient se concrétiser des orientations décisives pour l'histoire de France, notamment la construction d'un empire colonial.

C'est au cours de ce moment historique, les années 1870-1880 que de nombreux paradoxes marquant le rapport de la France avec l'Inde trouvent leur source. Tout en s'inspirant de l'expérience britannique en Inde, le gouvernement français confirme la mise à l'écart de son champ d'intervention non seulement de la péninsule indienne, mais plus encore de l'Empire britannique des Indes dans sa plus large acception (péninsule indienne jusqu'aux frontières de l'Afghanistan, Birmanie, Aden, Suez). L'adoption d'une attitude qui l'éloigne de l'Inde tout en conservant une attention vigilante à l'évolution de la domination britannique, s'accompagne de la création d'un courant de lecture historique qui tend à présenter la France comme initiatrice de la politique coloniale de son voisin d'Outre-manche, à travers l'œuvre de Dupleix. Contrairement à ce que l'on pourrait penser de prime abord, ce courant ne vise pas à soutenir un investissement français en Inde, que tout pourtant semble justifier, et particulièrement la demande des élites indiennes pour le développement d'échanges culturels, mais aussi un potentiel important sur le plan des relations économiques.

Cette recherche relève plus de l'histoire des relations internationales, que de l'histoire culturelle proprement dite. Il s'agit de se demander pourquoi et comment la France en est venue à exclure, jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, l'Inde de son champ d'action culturelle, contrairement par exemple à la Chine, ou contrairement à d'autres puissances dont l'action en Inde prouve que la quasi absence de la France ne peut s'expliquer simplement par la domination britannique. Si on insiste sur cette quasi absence d'action culturelle de la France avant l'Indépendance, du fait de ses choix politiques, c'est pour mettre en abîme ses derniers avec le développement, malgré tout, de la culture française en Inde, du fait des élites indiennes et de quelques individualités françaises, à la fois par le biais de la présence britannique, et malgré celle-ci.

## **Négociation identitaire autour des cultures européennes en Inde**

Le développement des relations entre l'Inde et l'Europe à l'époque moderne ayant contribué à bouleverser le paysage du monde, que ce soit sur le plan économique ou culturel, il paraît audacieux de supposer que ces influences mutuelles auraient brusquement cessé de s'exercer à partir du 19<sup>ème</sup> siècle, du fait de la domination britannique sur la péninsule indienne. Entre la fin du 18<sup>ème</sup> siècle et le 19<sup>ème</sup> siècle, la Grande Bretagne devient la première puissance mondiale, une puissance qu'elle fonde en grande partie sur sa domination de l'Inde. Ce fait reste discuté entre les historiens des différentes écoles, mais personne n'oserait totalement le nier. Il suffit de se rapporter au vocable de l'époque servant à désigner la colonie britannique, référée communément comme le «Joyau de la Couronne», ou de rappeler que Calcutta était, au tournant du 19<sup>ème</sup> siècle, la deuxième plus grande ville de l'Empire britannique, après Londres. Les Français en étaient d'ailleurs conscients et certains historiens n'hésitaient pas à rappeler le postulat de Napoléon selon lequel la nation qui possède l'Inde est la plus puissante

du monde. La jalouse protection qu'exerçaient les autorités britanniques sur le sous-continent et ses diverses voies d'accès, que ce soit depuis l'Atlantique ou la Méditerranée est une indication de l'importance de cette colonie, qui, en quelque sorte, fonde le fait colonial contemporain, ce dernier différant des colonisations de l'époque moderne.

Lorsque la Grande-Bretagne ne s'engage dans une politique hégémonique dans la péninsule, les échanges directs et nourris entre l'Inde et l'Europe ont cours par voie de mer depuis plus de deux siècles et demi. Jusqu'à la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle, ce sont les souverains indiens qui dominent les termes des rapports politiques. Les échanges entre les deux régions du monde s'inscrivaient déjà dans une longue tradition historique. Celles-ci étaient en effet en contact depuis l'Antiquité, par l'intermédiaire de la Perse, de l'Égypte et de la péninsule arabe, ces échanges atteignant leur apogée sous l'Empire romain, des délégations indiennes se rendant à Rome et des colonies romaines étant implantées au cœur de la péninsule. Cette période d'échanges intenses allaient rester gravée dans les mémoires des marchands méditerranéens, leurs souvenirs traverser le moyen âge et resurgir au moment de la Renaissance. L'existence d'ouvrage, telle que la monographie d'Arrien sur l'Inde, ou encore la réflexion de Saint Ambroise sur le mode de vie de la communauté brahmane, illustre la présence de l'Inde dans la conscience de l'Europe aux premières heures de sa formation. Et alors que la Renaissance se diffuse en Europe les contacts directs se développent avec l'Inde, des références à la péninsule vont jalonner l'histoire de la culture française, que ce soit chez Montaigne, Racine, la Fontaine, Renan ou Hugo. *Renaissance*, la paternité du terme est attribuée à Michelet, historien qui peignait l'Inde comme le berceau des civilisations. Il est également significatif que plusieurs puissances coloniales occidentales aient voulu voir dans l'installation de leur présence un projet impérial de type romain. Pour Raymond Schwab, les 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles voient une le développement d'une Renaissance orientale en France, liée au développement du romantisme, et dans laquelle l'Inde occupe une place prééminente.

L'apparition et la pénétration de la culture française en Inde s'inscrivent dans le cadre d'une longue tradition de négociation des questions identitaires entre les élites indiennes et la culture occidentale. Un des premiers collèges jésuites fut établi à Goa dès le milieu du 16<sup>ème</sup> siècle. Dès le 16<sup>ème</sup> siècle, les élites indiennes commencent à être confrontées à une nécessaire négociation des rapports de pouvoir, sur le plan commercial, politique, technique et religieux, avec les représentants des différentes nations européennes, marchands, missionnaires, soldats, aventuriers ou savants venant de l'Italie, du Portugal, de Flandres, de la France, du Danemark, de la Prusse, de Pologne, de la Grande-Bretagne, etc. Même si, jusqu'à la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle, ces relations restent établies à travers un rapport favorable aux souverains indiens, les élites dans les comptoirs dirigées par les Européens doivent déjà faire face à la question de négociations des identités. En outre, du fait de cette présence et des exigences propres au commerce des Européens, certains groupes d'intermédiaires vont pouvoir mettre à profit cette présence pour soutenir leur ascension sociale.

Dès le milieu du 16<sup>ème</sup> siècle, l'accent mis sur l'éducation dans l'œuvre de la Contre-Réforme en insistant sur la nécessité d'atteindre les hautes castes, se traduit par la conversion au christianisme, dans certains villages la région de Goa, de communautés de brahmanes. A la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, après plusieurs décennies marquées à la fois par les rivalités internes entre les différents royaumes et les rivalités entre nations européennes hégémonistes, la Compagnie des Indes britanniques s'impose comme la puissance dominante qui prend à son compte l'administration de la péninsule. Au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, la culture française va

commencer à atteindre les élites d'une péninsule en voie d'émancipation par le biais de la diffusion de la culture britannique. La diffusion de cette dernière se fait autant par imposition des autorités coloniales que par stratégie sociale des administrés. Ainsi, dès le 18<sup>ème</sup> siècle, certains Indiens mettent-ils sur pieds des écoles britanniques, avant même que les autorités britanniques n'aient commencé à coordonner un système d'enseignement dans leur empire. Le 19<sup>ème</sup> siècle voit les écoles anglaises fleurir dans la Province de Calcutta, puis plus tard, dans celles de Bombay et de Madras. Le rapport des élites anglicisées avec les représentants britanniques, dans lequel s'inscrit la diffusion de la culture française, ne peut donc se définir par la seule opposition dominants/dominés. Une des explications de la pénétration de la culture française en Inde au 19<sup>ème</sup> siècle réside dans la place qu'elle occupe au sein d'une culture britannique qui étend progressivement son influence sur les nouvelles élites de l'Inde. Toutefois, comme nous venons de le mentionner, ce processus n'est pas passif.

L'héritage révolutionnaire confère à la culture française dynamique à la fois intégratrice et naturellement inspiratrice pour des élites en quête d'émancipation de la tutelle coloniale. Le caractère *messianique*, pour reprendre les termes d'Albert Salon,<sup>2</sup> de la conception de l'action culturelle de la France contraste avec une conception anglo-saxonne de culture ouvertement élitiste, ce qui contribue à la rendre plus attrayante. Pendant longtemps, ce caractère de la culture française est expérimenté à titre individuel et relayé ensuite par la production littéraire, se traduisant par une *affection culturelle*. Ce n'est qu'à partir des années 1950, qu'il commencera à se traduire concrètement en Inde dans l'action du gouvernement français, lorsque la France commence à faire le deuil de son empire colonial, plus d'un siècle après que les élites indiennes aient commencé à trouver en la culture française une source d'inspiration. L'histoire des relations entre l'Inde et la France laisse apercevoir plusieurs discordances chronologiques.

### **Histoire culturelle franco-indienne: évolutions des enjeux et de leur perception**

Il semblerait difficilement compréhensible que deux puissances telles que l'Inde et la France, qui ont contribué de manière décisive à l'élaboration de la culture mondiale contemporaine, aient pu s'ignorer, même si les relations entre ces deux régions du monde n'apparaissent pas clairement aux yeux de nos contemporains. La publication, en 1950, de *La Renaissance orientale*, de Raymond Schwab rappelle l'importance de l'héritage indien dans la construction de la culture française. Une rupture commence ensuite à apparaître puisque, à la fin des années 1980, un philosophe français de renom, Roger-Pol Droit, fait paraître un essai qu'il choisit d'intituler *L'Oubli de l'Inde, une amnésie philosophique*.

Il est possible qu'une telle rupture soit survenue au niveau de la place accordée à l'Inde dans les mouvements intellectuels en France, entre les années 1950 et 1980. Nous pouvons également supposer que la rupture observée par Droit se soit opérée plus tôt, et que la relative disparition de l'Inde des sujets de réflexion dans la France contemporaine se soit opérée en amont. Celle-ci se serait alors matérialisée avec la fin d'une certaine érudition humaniste, héritée de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle et du début du 19<sup>ème</sup>, et que certains représentants, tel que Sylvain Lévi et ses élèves, avaient réussi à porter à bouts de bras jusqu'au milieu du siècle qui vient de s'écouler. Ces influences ont également pu devenir moins détectables, plus diffuses dans un monde que nous avons tendance à poser comme rendu potentiellement cosmopolite grâce à l'accélération des transmissions dont bénéficient les moyens de télécommunication ; moyens qui conservent un caractère empirique dans leur élaboration et subjectif dans la nature dans leur contenu. Philippe Poirier dans *Enjeux de l'histoire culturelle*, évoque d'ailleurs

ce rôle de l'accélération des échanges internationaux depuis les années 1960.<sup>3</sup> Il faut enfin noter que le déclin de l'Inde dans les sujets de prédilection des cercles académiques, si elle représente un fait révélateur, ne signifie pas sa disparition en dehors des dits cercles.

La colonisation de l'Inde a constitué à l'époque contemporaine un fait fondateur aux yeux des intellectuels, et pas seulement pour Karl Marx. Cela apparaît clairement à la lecture des études et de la presse françaises du 19<sup>ème</sup> siècle, notamment pour les partisans d'une aventure coloniale française, puis, au début du 20<sup>ème</sup> siècle pour les défenseurs de celle-ci. Droit met en rapport l'importance de l'Inde dans les études philosophiques en France dans le cadre plus général de construction de l'identité occidentale; un processus lié aux courants de pensée du 19<sup>ème</sup> siècle et inséparable du fait colonial à travers la construction de l'identité occidentale. Au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, une fois l'identité occidentale affirmée, le besoin de dialogue avec l'Orient, et particulièrement avec l'Inde, aurait alors perdu son caractère essentiel. Si l'on s'en reporte à Schwab, la Renaissance orientale étant liée au romantisme, les courants de pensée d'après la Seconde guerre mondiale, en relayant celui-ci au second plan, auraient simultanément écarté l'Inde. Si ces grandes tendances sont indéniables, il semble toutefois nécessaire d'élargir cette approche qui n'est pas simplement bilatéral Orient - Occident ou France - Inde.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, culture indienne et culture britannique évoluent et se forment, dans des proportions importantes à travers ce rapport ambivalent décrit largement autant par Thomas R. Metclaf que Homi Bhabha, pour ne citer qu'eux.<sup>4</sup> A travers les productions culturelles britanniques ou indiennes traduites en anglais, désormais largement diffusées dans l'Hexagone, l'Inde est intégrée au paysage culturel français, comme l'illustre les immenses succès dans l'Hexagone de Kipling, de Tagore ou encore des courants de pensées théosophiques, critiqués par certains penseurs français, mais dont l'impact et la persistance sont indéniables, et sur lesquels la diffusion du yoga, des mouvements néo-bouddhistes et néo-hindous s'appuieront largement.

À l'image de la popularité de l'œuvre de Kipling dans les milieux cultivés, la France manifeste sa solidarité avec la vision anglo-indienne – c'est-à-dire alors celle des britanniques en Inde – et les idées qu'elle véhicule. Correspondant à des motifs précis, directement liés au mode de rapport colonial que la Grande-Bretagne entretient avec la péninsule indienne, on peut s'interroger sur le rôle que joue cette vision pour les Français. Elle correspond certes à la diffusion du mode de pensée colonial en France, comme ailleurs dans les nombreux pays d'Occident où l'auteur rencontre une large audience. Considérant l'image péjorative de la France que l'opinion anglo-indienne diffuse avec constance, cette solidarité semble paradoxale. Il faut donc certainement replacer cette adoption des valeurs anglo-indiennes dans le cadre général d'une reconnaissance, plus ou moins avouée, du leadership anglo-saxon, dont l'attitude française en Inde ne serait qu'une illustration. Comment expliquer sinon que, au nom du respect des prérogatives britanniques, la France ne réponde pas aux initiatives mises en œuvre par les élites indiennes, entre la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, afin de promouvoir la culture et l'influence françaises. Les réponses à cette question pourraient aider à comprendre pourquoi, alors qu'elle se réclame d'une longue tradition d'échanges avec l'Inde, la France n'a pas inscrit dans sa propre histoire les événements qui ont façonné les relations culturelles des deux pays, ceux entre Marcelin Berthelot et P. Ray, l'activité du Cercle littéraire, les expériences françaises d'Amrita Sher Gill ou de J.R.D. Tata, les liens avec certains princes, le rôle de la culture française dans la renaissance bengalienne, etc.

De la tradition d'érudition humaniste française aux œuvres de langue anglaise produites en Inde ou véhiculant des images de l'Inde, l'Inde est très présente dans le paysage culturel français du début du 19<sup>ème</sup> au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle. Cette présence ne sera pas sans influences. Comment évaluer aujourd'hui l'impact sur la culture et la pensée françaises des traductions des textes classiques indiens, ou d'un Rabindranath Tagore, sur le plan scientifique d'un Satyanendranath Bose, ou avant lui d'un Jagadish Chandra Bose. Les exemples pourraient être multipliés jusqu'à certaines de ces illustrations les plus récentes tel qu'Amartya Sen. Inversement, personne ne nie l'influence en Inde des traductions au 19<sup>ème</sup> siècle en Inde d'un Molière, d'un Baudelaire, d'un Maupassant ou d'un Sartre, ou, par le biais des traductions anglaises d'un Auguste Comte, d'un Pasteur. Toutes ces influences présentent des degrés divers de canalisation institutionnelle et scientifique et n'excluent pas la construction et la persistance d'une imagerie exotique, que ce soit concernant les clichés attachés à l'Inde en France, ou inversement.

Il faut s'attacher aux mouvements de pensées, qui ont très rapidement quitté les cercles académiques tels que les mouvements bouddhistes ou néo-hindous, ou bien encore les relations au corps à travers les habitudes vestimentaires ou le succès de l'interprétation médicale du yoga. Des travaux sont en cours d'achèvement sur la diffusion du yoga en Europe à travers le 20<sup>ème</sup> siècle,<sup>5</sup> apportant une contribution significative non seulement aux relations culturelles entre la France et l'Inde, mais aussi à la thématique des évolutions du rapport des Français à leur corps. De tels travaux répondent aux souhaits de Pascal Ory, dans *l'Histoire culturelle*, de voir s'écrire une histoire de l'acculturation du yoga.<sup>6</sup> A mi-chemin entre la culture officielle, le monde académique et l'imaginaire, l'étude de la réception de Tagore en France commence tout juste à être entreprise de manière académique, révélant tout un pan de l'histoire culturelle française dans une perspective non plus unilatérale ou même bilatérale, mais multilatérale, et apportant un éclairage essentiel sur l'histoire de la pensée en Europe entre les deux guerres, à travers les jeux complexes de réception et de rivalités entre l'Inde, la Grande Bretagne, la France et l'Allemagne.<sup>7</sup>

L'influence de la culture française se retrouve jusque dans le vocable de la nouvelle *lingua franca* de la péninsule, l'anglais, parsemé de termes français, pratique héritée des usages anglais, mais ayant dépassé depuis longtemps la seule réplique et l'imitation afin de devenir appropriation originale et créatrice. La formule de Roger Chartier résumant l'objet de l'histoire culturelle, c'est-à-dire l'étude du «croisement paradoxal entre contraintes débordées et libertés bridées», s'applique parfaitement à l'étude des rapports des élites indiennes avec la culture française dans la société du Raj.<sup>8</sup> Cette perspective avait été aperçue par Colette Khan dans un travail de thèse qui n'a semble-t-il pas trouvé d'échos. L'histoire culturelle des relations entre la France et l'Inde occupe en effet une place encore très marginale dans le paysage académique français, et de telles études semblent presque condamnées à rester le fait de performances individuelles, parenthèses d'une carrière professionnelle, faute de relais et de coordination. Un certain optimisme n'est pas interdit. Il est possible de considérer que cette page de l'histoire culturelle est en train de s'écrire, et, si l'on considère le regain d'intérêt pour l'Inde en France depuis quelques années, que de telles études trouveront un écho et un soutien nécessaires et légitimes.

### **Culture et civilisation, ambiguïtés sémantiques et politiques**

Les études post coloniales ont permis de révéler toute l'ambiguïté des relations d'influences mutuelles à travers les grands schémas culturels dessinés au cours des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles. Les études post modernes ont souligné l'utilisation de

la culture dans les stratégies identitaires des différents groupes, notamment à l'intérieur de chaque société. Au sujet de la proximité sémantique des notions de *culture* et de *civilisation*, Albert Salon remarque dans son étude sur l'action culturelle de la France dans le monde :

« Il n'est pas étonnant que des controverses, voire de véritables disputes philosphiques, aient éclaté autour de certains concepts, tels ceux de « culture » et de « civilisation », qui touchent à l'essence même des personnalités et des identités collectives ».

Concernant le dialogue franco-indien, cette remarque prend toute sa valeur, le contenu prêté aux termes de *civilisation* et de *culture* étant autant l'objet d'échanges fructueux que de profonds malentendus, ainsi que l'illustre le dialogue entre Tagore, Lévi et Rolland. La notion de culture se retrouve en effet à la croisée des débats philosphiques, politiques, économique et sociaux.

L'élaboration de la société moderne par les élites indiennes suit la trame culturelle posée par l'autorité tutélaire et se l'approprie. Le développement de la culture française est à la fois le produit et un agent actif de ce processus d'assimilation/émancipation. L'appropriation de la culture française comprend certes une part de mimétisme, mis en relief tant par Homi Bhabha au niveau général et théorique,<sup>9</sup> que par Colette Khan, concernant les élites indiennes et la culture française. Elle participe à la construction de rites et d'institutions de reproduction sociale d'une nouvelle élite en pleine ascension. Le phénomène de la culture française en Inde aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle présente toutefois des particularités. La culture française a une existence, qui si elle n'est pas sans rapport avec le fait britannique, est autonome par rapport au Raj. Elle ne représente pas un élément indispensable pour l'ascension sociale des élites modernes de l'Inde. Le développement d'affinités avec la culture française parmi les élites indiennes participe d'une stratégie émancipatrice consciemment élaborée face à un pouvoir qui instaure sa domination par la voie du contrôle de la culture, un projet formulé par les autorités britanniques à travers les *Minutes* de Macaulay avalidées par Lord Bentick.

Cet intérêt pour la culture française participe de ce processus d'appropriation de la capacité narrative dont Edward Saïd a montré qu'il était intimement lié à celui de construction de la nation.<sup>10</sup> Le développement de la francophilie et de la francophonie en Inde doit en effet être perçu comme partie intégrante de ce mouvement d'acquisition du pouvoir naratif lié au processus de construction de la nation indienne. Ceci explique les réactions du Raj à l'égard du développement du Français en Inde et la virulence particulière de la propagande gallophobe anglo-indienne. Assimiler la langue et la culture anglo-saxonnes à un tel degré que, dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les élites indiennes produisent une littérature anglaise du plus haut niveau, consacrée internationalement en 1913 par un prix Nobel, représente déjà un défi des sujets du Raj à leurs administrateurs. Que les mêmes élites se montrent même capables de faire leurs les attributs des élites occidentales, dont la langue et la culture françaises représentent alors un signe distinctif, est révélateur du degré du processus d'émancipation en cours.

### **Les grandes étapes des relations culturelles franco-indiennes entre 1870 et 1962**

Les années 1870-1914 constituent une période clé pour la compréhension de l'évolution des rapports entre les deux pays. Les dynamiques indiennes et la politique de la France vont être des facteurs décisifs de l'évolution de la place de la culture française en Inde. Alors qu'elles élaborent leur culture nationale, les élites indiennes puisent dans les références philosphiques, littéraires ou politiques empruntées à la culture française. Ainsi, dès le dernier quart du 19<sup>ème</sup> siècle, à

travers leur caractère francophile, voire parfois francophone, les élites bengalies, parsies et princières, prouvant le haut degré de leur capacité assimilatrice, se placent aux avant-postes de l'histoire de la francophonie sur le continent asiatique. A la fin du même siècle, elles partent à la recherche d'interlocuteurs susceptibles d'offrir une alternative au rapport colonisateur-colonisé, qui les mène à la quête d'un dialogue avec la France. Ceci prouve, une fois de plus, que la volonté d'émancipation par rapport à la tutelle britannique n'est pas basée sur un rejet de la culture occidentale. Au même moment, l'intérêt pour l'Inde en France, qui est porté par la vague orientaliste, dérive vers d'autres régions prometteuses de renouveau non plus de l'humanité, contrairement à celles qui présidèrent à l'émergence de l'indianisme, mais de la nation française, un renouveau qui est devenu impérieux après la défaite de Sedan.

A partir du dernier quart du 19<sup>ème</sup> siècle, la France met volontairement de côté ses échanges avec l'Inde au profit des régions où elle a établi son influence politique. *L'oubli de l'Inde*, qui deviendra évident dans la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, se décide au cours de ce dernier quart du 19<sup>ème</sup> siècle, alors que la France l'exclut de son champ d'intervention. Faute d'entretenir des contacts directs, la France devient plus que jamais dépendante de son voisin – et bientôt allié – britannique pour ses relations avec la péninsule. Car toute action culturelle se conçoit alors par l'établissement préalable d'une influence politique. C'est du moins la ligne de conduite qui définit les orientations du Service des Œuvres françaises à l'Étranger et le soutien de celui-ci aux actions éducatives tant laïques que religieuses. Même les orientations de l'indianisme français suivent cette évolution en se portant vers les marges de l'empire britannique des Indes.

De 1870 à 1914, la culture française s'inscrit donc dans l'histoire culturelle de l'Inde, essentiellement grâce à son prestige et à l'action des élites indiennes. Sans cette démarche volontaire et la capacité assimilatrice des élites indiennes, la culture française en Inde aurait certainement été ramenée à un niveau anecdotique. Si son prestige, sa richesse, et sa contribution à la culture moderne justifient l'intérêt que les élites indiennes occidentalisées lui manifestent, la question qui se pose est de savoir si à la veille de la Première Guerre mondiale et de ses bouleversements, elle est en mesure de rester aussi attractive.

La Première Guerre mondiale marque-t-elle une rupture ou une accélération des évolutions qui se dessinaient précédemment ? De 1914 à 1940, la langue française accroît son audience dans la Présidence de Bombay, son prestige semble conforté auprès des élites intellectuelles au Bengale et son enseignement se développer dans le sud de la péninsule. Ces progrès masquent cependant des évolutions structurelles moins favorables. Le rapprochement avec l'Angleterre et le primat colonial en matière de politique étrangère sortent renforcés du conflit et l'exclusion de l'Inde du champ d'action de la France se trouve donc confirmée. A l'heure du développement des réseaux d'information et des circuits de distribution commerciale de l'écrit et de l'image, la domination anglo-saxonne se renforce. Avec la mise en place des moyens modernes d'action culturelle, l'exclusivité coloniale se concrétise un peu plus au détriment des autres régions du monde.

Lors de cette période, l'œuvre de Lévi redonne un prestige certain à la culture française entre les deux guerres. La coopération que Tagore entreprend avec lui permet de voir renaître l'espoir d'un dialogue culturel et d'une amitié entre les deux pays, voire d'un rôle privilégié de la France dans le dialogue Inde-Occident. Toutefois, faute d'avoir voulu établir des échanges conséquents avec les élites indiennes, celle-ci ne peut réellement soutenir cette place. A l'image des relations que Tagore noue à travers le monde, ce dialogue se joue à plusieurs voix. Parmi ces dernières, il faut compter celle du Japon, de l'Italie, de l'U.R.S.S. et surtout

de l'Allemagne, plus réceptive à la démarche des élites indiennes et dont les pouvoirs publics se montrent plus entreprenants.<sup>11</sup> Cette place grandissante de l'Allemagne dans les relations culturelles de l'Inde n'est pas sans créer des malentendus. Aussi, le dialogue culturel, voire *civilisationnel*, engagé entre la France et l'Inde est-il vite rattrapé par les enjeux politiques partisans qui divisent les différentes nations y prenant part. Ces divisions se retrouvent également entre les différents acteurs français du dialogue franco-indien, ainsi que l'illustre la controverse entre Lévi et Rolland.

A la même époque, dans les galeries, les ateliers et sur les scènes de l'Hexagone, l'art indien contemporain écrit quelques unes des plus belles pages de son histoire. Tagore, Uday Shankar et Amrita Sher Gill en sont les précurseurs. A travers le succès de ces manifestations, on trouve une trace de la persistance d'un intérêt pour la culture indienne en France. A Santiniketan, des Français participent à l'œuvre éducative et culturelle du prix Nobel bengali. Des vocations naissent chez les élèves indiens dans ce centre novateur de rencontre des cultures. D'autres se forment également du côté français. Les parcours d'Andrée Karpelès, d'Alain Daniélou ou de Christine Bossennec en sont l'illustration. De 1914 à 1944, on peut donc relever un certain nombre d'épisodes marquants de l'histoire des relations artistiques et intellectuelles entre les deux pays. Ceux-ci ont lieu essentiellement à l'initiative des élites indiennes auxquelles répondent quelques personnalités françaises. Les pouvoirs publics français, malgré le dévouement de Lévi, désertent en effet le terrain. Non seulement ils n'envoient aucun professeur dans la péninsule, mais ils détournent ceux qui manifestent un intérêt pour elle, comme c'est le cas avec Georges Dumézil. Le voyage de Lévi, entre 1921 et 1922, se déroule dans le cadre d'une invitation des universités de Santiniketan et de Calcutta, qui financent son voyage. André Weil se rend à Aligarh grâce à l'aide du philologue et à l'invitation du vice-chancelier de l'université. Bossennec se rend à Santiniketan et y réside grâce à l'aide de Burnier et Daniélou... Même dans la périphérie proche de l'Inde, au sens géographique comme au sens culturel du terme, la France sacrifie son influence aux prérogatives britanniques, comme c'est le cas au Népal.

Présente lorsque le livre occupait une place centrale à la fois comme moyen d'information et de culture, la France tend à disparaître des représentations dans les nouveaux médias que sont le cinéma et les journaux, ou alors à n'y apparaître que sous les traits féroces de la propagande anglaise. La presse et le cinéma relèvent tous deux autant du domaine politique et commercial, voire industriel, que culturel. Aussi, une action coordonnée, soutenue sur le long terme par les gouvernements des nations qui cherchent à être représentées dans la péninsule indienne et à y défendre leurs positions devient nécessaire. Les conséquences du désengagement de la France en Inde s'aggravent avec la concurrence plus vive et mieux organisée des autres nations. Elles se font ressentir dans l'organisation des réseaux d'information, mais aussi dans le choix des étudiants indiens quant à leur destination pour l'étranger. En outre, si le français se maintient comme seconde langue européenne en Inde, c'est dans un rapport très modeste par rapport à l'anglais. Le fait le plus marquant de cette période, en Inde, est bien le renforcement de l'emprise culturelle anglo-saxonne, l'influence des Etats-Unis se juxtaposant à celle de la Grande-Bretagne.

Après la Seconde Guerre mondiale, la synchronie entre les grandes étapes de la décolonisation de l'empire français et le règlement de la question des comptoirs est évidente : 1954, cession *de facto*, 1956, cession *de jure*, 1962, ratification du traité de cession par le Parlement, chaque pas vers la résolution de cette question marque une embellie des relations, et chaque nouveau délai apporté à sa résolution définitive, une dégradation. Concernant les échanges

culturels, scientifiques et techniques, de nombreuses opportunités s'offrent pour développer des projets de coopération avec les institutions du nouvel État, lors de la période qui entoure l'Indépendance. En insistant, dès 1947, sur la priorité à donner à la coopération scientifique et technique, les représentants français en Inde anticipent sur le rattachement de ces deux domaines à la sphère d'action de la direction générale des Relations culturelles du Ministère des Affaires étrangères.

Entre 1944 et 1962, l'Inde et la France subissent et entreprennent de nombreuses transformations, et ce dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. Après l'Indépendance, la position des élites indiennes évolue au niveau politique ; évolutions qui influencent les rapports culturels. Concernant les relations culturelles, l'action de la France ressemble plus à des tâtonnements qu'à la mise en œuvre d'un plan coordonné visant à répondre à des objectifs précis déterminés par des perspectives claires. Malgré la nomination d'un conseiller culturel, dès 1944, et les nombreuses opportunités qui s'offrent à elle au cours de la période qui entoure l'Indépendance, la France tarde donc à établir son action culturelle en Inde. La période 1944-1954 est marquée par de nombreux projets, initiatives velléitaires ou rendues difficiles à cause de l'impasse politique dans laquelle les relations franco-indiennes se retrouvent suite à leur position respective sur la question des comptoirs. En outre, l'attention de la France se porte ailleurs, essentiellement vers l'Indochine. L'instauration d'un nouveau mode de rapport entre les deux pays, grâce au développement des relations culturelles, se trouve donc momentanément reportée. Ne serait-ce le soutien au développement des Alliances françaises de Calcutta et de Bombay, on compte bien peu de réalisations entre 1944 et 1954.

Concernant l'information, on note même une régression, avec la fermeture du Bureau d'Information, décidé en 1947. Cependant l'activité des Alliances françaises de Calcutta et de Bombay, en rassemblant une audience toujours plus nombreuse et en proposant des manifestations qui atteignent les élites intellectuelles, confirme l'existence, en Inde, d'un potentiel très important pour la présence culturelle française. Jusqu'en 1954, cette présence reste toutefois extrêmement localisée. Le cas de l'Alliance française de Madras, créée en 1953, et des difficultés qu'elle rencontre, faute de soutien, en est une illustration. La comparaison avec l'action culturelle déployée par les autres puissances rend cette constatation encore plus flagrante. La question peut tout autant être : *La France peut-elle alors se permettre une politique de puissance?*, que : *Pourquoi la France ne s'appuie-t-elle pas sur le développement de ses relations avec l'Inde pour reconstituer sa puissance?*

Les années 1955 à 1962 vont être celles de l'innovation, les Alliances françaises de Bombay et de Calcutta continuant de jouer un rôle moteur. Une coopération scientifique et technique, en faveur de laquelle les représentants français sur place militaient depuis l'Indépendance, commence à prendre forme. Après plusieurs essais, dès la fin des années 1940, celle-ci se met en place et commence à s'institutionnaliser au tournant des années 1950. Elle s'organise autour d'institutions indiennes, comme le *Tata Institute for Fundamental Research*, à Bombay, l'*All India Institute for Medical Science*, à Delhi, ou les chemins de fer à Calcutta. Cette coopération est soutenue par les Alliances françaises qui intègrent le développement des relations scientifiques et techniques à leurs activités et à leur mission, en favorisant le développement de l'enseignement en direction des scientifiques et des techniciens. Parallèlement elles poursuivent l'organisation de manifestations culturelles à Calcutta, Mumbai et Madras – toujours avec les mêmes difficultés concernant cette dernière –, mais aussi à Delhi, à partir de 1960.

L'intégration des comptoirs français, à la fin de l'année 1954, va également faire rentrer un élément nouveau dans l'organisation de l'action culturelle française. Les accords franco-indiens au moment de la cession des comptoirs permettent la perpétuation d'une présence française grâce au maintien d'institutions culturelles à Pondichéry. Cependant, la période de transition et d'adaptation de Pondichéry, isolé du reste de la péninsule et largement délaissé par la France depuis plus d'un siècle et demi, en dehors de la parenthèse du Second Empire, du statut de chef-lieu des comptoirs à celui de centre d'enseignement et de promotion de la culture française rencontre un certain nombre d'obstacles. La section d'indologie et celle de biologie de l'Institut français obtiennent rapidement des résultats. La collaboration autour de l'école de médecine est très fragile, mais l'institution se maintient. Concernant les structures d'enseignement du français, il va falloir attendre la ratification du traité de cession et la possibilité d'opter pour la nationalité française, accordée aux habitants des anciens comptoirs, pour qu'elles trouvent leur véritable raison d'être.

La France pouvait-elle tenter de contrebalancer l'influence anglo-saxonne, grâce aux opportunités qui s'offraient à elle lors de la période entourant l'Indépendance? Certaines institutions et certaines personnalités indiennes en exprimèrent le vœu. Mais une telle tentative exigeait un véritable plan de coopération linguistique, incluant une importante œuvre de traduction, le détachement d'un certain nombre de professeurs, la mise en place d'un service d'information et le développement de partenariats avec les médias et les établissements scientifiques, techniques. En raison de sa politique extérieure dictée par les impératifs coloniaux, la France s'avère alors incapable de mettre en œuvre les moyens nécessaires à un tel rapprochement. Au moment du désengagement britannique, elle ne profite pas des bénéfices qu'aurait pu lui apporter sa position de *seconde* culture européenne. Une action culturelle conséquente aurait peut-être permis d'instaurer un certain équilibre par rapport à la domination culturelle anglo-saxonne, même s'il ne pouvait vraisemblablement pas s'agir de remettre en question la domination de cette dernière, eu égard au rôle prépondérant des Etats-Unis sur la scène mondiale. Malgré les différents rapports de mission et les appels de l'ambassadeur Ostrorog, qui y voyait une voie possible pour le maintien d'une influence française en Asie, un tel rapprochement ne fut entrevu en France ni par les instances dirigeantes, ni par les intellectuels.

Les difficultés que les services français en Inde rencontrent pour créer un courant d'échanges semblent venir de l'incapacité des dirigeants et des intellectuels français à évaluer les enjeux représentés par le développement des relations culturelles, scientifiques et techniques entre les deux pays. Ce problème paraît être spécifique à la France puisque nombreuses sont les autres nations développant une action d'un niveau largement supérieur. Le legs colonial est évidemment une raison déterminante de cette sous-évaluation de l'Inde. Pour bien saisir l'importance de ce legs, une évaluation de l'impact de la solidarité franco-britannique et de ses nombreuses implications paraît nécessaire.

## **Conclusion**

A l'époque moderne, les relations entre la France et l'Inde ont été nourries par des échanges directs qui sont allés en se développant jusqu'au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle. Après avoir entrevu la possibilité d'y développer une influence politique, la France commença alors à s'effacer de la péninsule. Si les Français qui avaient alors envisagé cette possibilité sont très peu nombreux, l'idée reste et connaîtra même une certaine postérité. Parallèlement, alors que les Britanniques établissaient leur empire sur la péninsule, les relations franco-indiennes se nourrissaient de moins en moins des échanges directs auxquels le commerce

donnait lieu. Loti résuma le sentiment de certains orientalistes indophiles en écrivant que « le génie de la France est celui qui saura le mieux s'associer à celui de l'Inde ». Cette idée, éminemment orientaliste évidemment, mais supposant un investissement au moins affectif de la France envers l'Inde, ne dépassa guère ces cercles-là. De manière générale, parmi les milieux dirigeants, l'attention se portait ailleurs, l'Inde rentrait dans l'oubli. Cet oubli prit au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle une mesure parfois surprenante. Ainsi, dans les années 1950, lorsque l'ambassadeur de France écrit au Quai d'Orsay pour soutenir le développement de l'Alliance de Bombay, il lui est nécessaire de rappeler l'existence en Inde d'une élite influente susceptible de relayer l'action culturelle française, soixante-six ans après la création du Cercle littéraire.<sup>12</sup>

Cet oubli de l'Inde touche également la mémoire des Français pionniers de la connaissance de la culture indienne ou de l'amitié franco-indienne. La France s'est peu intéressée et a peu fait la promotion de ses ressortissants qui ont contribué à la reconnaissance du «génie indien», indianistes ou passeurs d'Inde. Là où l'Allemagne a su imposer un Max Muller comme une référence majeure et incontournable, voire comme la meilleure incarnation du dialogue Orient-Occident, qu'en est-il de la mémoire d'un précurseur, savant, aventurier et ardent promoteur de l'Inde tel qu'Anquetil Duperron ? Le succès de Max Muller comme symbole de la reconnaissance de la culture indienne est d'autant plus remarquable que ce dernier, élève de Burnouf à Paris, ne s'est jamais rendu en Inde. En dehors de Duperron, les noms de Burnouf, Darmesteter, et surtout de Lévi, pourraient tout aussi bien être cités parmi les indianistes français, sans oublier ceux de Bloch, Filliozat ou Renou. Parmi les passeurs d'Inde, la mémoire de Malraux, celle de Daniélou, de Christine Bossennec ou encore des sœurs Suzanne et Andrée Karpelés, pourraient certainement être cultivées pour le plus grand bénéfice des relations entre les deux pays.<sup>13</sup> Anandaranga Pilai, Maridas Pillai, Toru Dutt, Praful Chandra Ray, R.D. et J.R.D. Tata, Kalidas Nag, Satyanendranath Bose ou Uday Shankar, pour ne citer qu'eux, mériteraient d'entrer dans les études et les ouvrages de vulgarisation consacrés à l'histoire culturelle et scientifique françaises.

Avec une contribution largement aussi importante que l'Allemagne, la France n'a pas su promouvoir les artisans de la reconnaissance de la culture et de la civilisation indiennes, et consolider ainsi les passerelles que leurs œuvres ont jetées entre les deux pays. Comme tous les phénomènes de *mémoire publique*, ou de consciences nationale, les rouages institutionnels et les enjeux politiques jouent un grand rôle. L'Allemagne, puissance montante de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, dépourvu de possessions coloniales comparables à celles de la France ou de la Grande-Bretagne, ressentit certainement plus précocement le besoin de développer une coopération avec l'Inde pour trouver un reflet à sa propre grandeur. Ayant abandonné toute intention rivale vis-à-vis de son voisin d'Outre-Manche, la France choisissait elle de se focaliser sur celui d'Outre-Rhin et sur l'appréciation de son rayonnement dans son propre empire. Les ambitions culturelles de l'Allemagne trouvaient dans l'Inde un terrain et un interlocuteur propres à développer des échanges intenses. Au contraire, pour la France, l'Inde représenterait certainement un terrain et un interlocuteur moins faciles à manœuvrer que ses colonies. L'exemple de la rivalité entre les intellectuels français et allemands autour de la visite de Tagore, puis de Tagore lui-même avec Lévi démontrent bien la difficulté de se dégager des contraintes d'un contexte politique très marqué. Ces perceptions n'étaient pas forcément conscientes. L'analyse historique qui permettent de prendre conscience d'une certaine confusion des enjeux. En outre, la France n'était certainement pas encore prête pour le jeu du multilatéralisme. D'autant que l'Allemagne était loin d'être la seule puissance à activement affirmer une présence dans la péninsule dès la fin

du 19<sup>ème</sup> siècle. Citons les Etats-Unis, le Japon, l'Italie, puis, dans les années 1920, l'URSS, parmi les nations qui oeuvrent à développer une propagande et des échanges avec la péninsule, et notamment avec les nationalistes indiens. Face au développement de la présence de ces nations, qui se traduit par des actions concrètes, soit en Inde, soit à travers la diaspora indienne, comme c'est le cas très rapidement avec les Etats-Unis, le rayonnement de l'héritage de la culture française ne pouvait seul suffire à attirer les élites indiennes.

A travers un processus historique de presque un siècle, cette étude a cherché à relever les passerelles entre la France et l'Inde au niveau culturel, scientifique et technique. Les pistes indiquées pourraient être encore approfondies, d'autres être révélées. Depuis la date limite de cette étude, quatre décennies se sont écoulées. Le réseau de l'Alliance française s'est développé et le contexte socioculturel de l'Inde a évolué. Un rapport du Sénat, présenté en 1999 démontre que de nombreuses observations tirées de cette étude historique restent d'actualité.<sup>14</sup> Remonter les eaux parfois dormantes de l'histoire, retrouver les liens qui se sont tissés, sans que l'on sache exactement leur origine, se confronter aux difficultés et aux réalisations des acteurs des décennies précédentes peut aider à mieux évaluer le potentiel et les enjeux de l'action et à la présence culturelle françaises et à construire un cadre solide pour son déploiement. Même si, du fait de choix politiques, la réponse de la France par la voie institutionnelle ou officielle n'a pas toujours pu être à la hauteur des attentes des élites indiennes, l'héritage et les liens culutrels entre les deux pays sont suffisants pour développer un véritable dialogue ancré dans l'histoire et tourné vers l'avenir. Depuis l'époque moderne l'Inde et la France nourrissent en effet des relations qui doivent être envisagées en fonction des éléments dynamiques qui les animent, ainsi que des spécificités de l'histoire et de la géographie de l'Inde, comme par exemple le rôle de la diaspora indienne. Dans le cas contraire, le risque est de voir se perpétuer ce paradoxe franco-indien, caractérisé à la fois par une longue histoire commune et une ignorance réciproque.

### **De la tentation de l'unilatéralisme à l'inévitable multilatéralisme.**

Malgré des tentations de régression, le multilatéralisme est devenu au cours des dernières années le fer de lance de la politique extérieure de la France, notamment sur le plan culturel. Ceci représente incontestablement une évolution, et l'Inde est certainement un pays où l'action culturelle française peut et doit s'articuler à partir d'une approche multilatéraliste. Avant de rappeler les différents terrains sur lesquels les relations culturelles entre les deux pays peuvent s'épanouir, sous le signe d'un multilatéralisme qui correspond aux nécessités du monde contemporain, il est faut brièvement revenir sur l'héritage de ces relations.

L'appropriation de la culture française par les élites indiennes est un des phénomènes les plus étonnants de l'histoire culturelle à l'époque contemporaine. La culture française est un effet un des éléments introduits suite à l'intrusion britannique dans leur environnement culturel. Cette appropriation est un des signes patents de l'assimilation par les élites indiennes des attributs du colonisateur au-delà de ce que ce dernier a accepté d'en laisser filtrer. En ce sens, l'histoire de la culture française en Inde constitue un aspect révélateur de l'évolution des relations entre les élites nationalistes indiennes et la Grande Bretagne. Les relations culturelles, scientifiques et techniques entre ces deux nations que sont la France et l'Inde, la première précocement constituée et la seconde en train de s'établir sur le terreau fertile d'une civilisation pluri-millénaire, connaissent plusieurs épisodes marquants à travers le 19<sup>ème</sup> et le 20<sup>ème</sup> siècles. Revenir sur ces allers-retours de l'histoire des relations culturelles franco-indiennes à l'époque contemporaine s'impose comme une nécessité autant pour comprendre les choix

des élites indiennes, toujours dans cette perspective définie par Chartier de *contraintes débordées et de libertés bridées*, que pour tenter de comprendre les choix sélectifs qui influencent les évolutions de l'humanisme français entre le 19<sup>ème</sup> et le 20<sup>ème</sup> siècle.<sup>15</sup> Cet intérêt manifestée à l'égard de la culture française de la part d'une partie des élites indiennes et sa fonctionnalité à l'intérieur d'un cadre dominé par l'élément anglo-saxon doivent donc retenir notre attention, sans éluder les contradictions qui peuvent éventuellement opposer cette dynamique à la politique française. Car malgré plus de trois siècles d'échanges, une méconnaissance réciproque marque encore les relations des deux pays. Cette contradiction constitue ce que l'on pourrait appeler le « paradoxe franco-indien ». Les raisons de ce que Roger-Pol Droit a appelé l'*oubli de l'Inde* peuvent en effet selon lui être cernées à travers une analyse historique. Ains écrit-il : « Je suis convaincu que si l'on veut voir changer quelque peu la situation, il faut retraverser, autrement, tout un réseau historique. Aller fouiller, longtemps... ».<sup>16</sup>

L'instrumentalisation de la notion de culture par les centres de pouvoir n'est que plus grande lorsque ceux-ci nourrissent des projets impérialistes. Cette instrumentalisation peut alors prendre la forme de projets de grande envergure. C'est le cas de la Grande Bretagne en Inde, au 19<sup>ème</sup> et dans la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. C'est également le cas de la France dans ses colonies d'outre-mer, à partir des années 1870. Ces projets impérialistes s'expriment à travers ses idéaux universalistes, qui de manière contradictoire servent et alimentent des desseins et des identités nationalistes dans un contexte particulier. Partha Chatterjee a résumé ainsi cette contradiction essentielle: «Le nationalisme cherche à se représenter à l'image des Lumières et échoue. Il en est ainsi parce que les Lumières elles-mêmes, pour affirmer leur souveraineté, en tant que idéal universel, ont besoin de l'Autre; si elles pouvaient se réaliser elles-même dans le monde réel comme véritablement universel, elles se détruiraient en fait elles-mêmes».<sup>17</sup>

Les ambitions impérialistes de la France de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et du début du 20<sup>ème</sup> siècle sont soutenues par une action militaire, administrative, économique et culturelle. Celles-ci se limitent, pour des raisons de rapport de force, à des régions précises du monde dont l'Inde est exclue. A l'exception des cinq comptoirs français de l'Inde, ce sont donc essentiellement les valeurs universalistes de la culture française qui apparaissent aux yeux des élites indiennes. Celles-ci sont véhiculées le plus souvent à travers les livres, traduits en anglais, mais aussi en français, pour quelques érudits, à partir du 19<sup>ème</sup> siècle. Même s'il faut considérer toute l'importance et parfois le rôle fondateur des premiers contacts directs avec des représentants des élites indiennes, qu'il s'agisse de Rammohan Roy, Toru Dutt, Tagore, R.K. Cama ou R.D. Tata, l'appropriation de la culture française se fait essentiellement du fait de contacts indirects, par une démarche volontaire et autonome vis-à-vis tant des autorités du Raj, que de l'action culturelle de la France. Cette appropriation met plus particulièrement l'accent sur les valeurs libératrices issues de la tradition révolutionnaire en contradiction avec la politique coloniale française alors en vigueur.

La contrepartie du projet de messianisme culturel de la France est en effet l'exclusion de certaines régions du monde dans lesquelles elle ne peut prétendre à une influence prédominante, et où le soutien de son influence pourrait la mettre en conflit avec des puissances susceptibles de remettre en cause ses prétentions dans leur fondement même, en l'occurrence ici la Grande-Bretagne. La France bâtit donc, à partir de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, sa géographie universelle particulière d'où l'Inde n'est plus qu'une référence lointaine. Le symbole de cette création d'un espace monde sélectif dans lequel la France pourrait choisir les termes des relations en dehors de ses frontières

est le choix du tout français, un choix justifiable au 19<sup>ème</sup> siècle étant donné la situation prédominante du français, mais qui fut appliqué tout d'abord de manière sélective à son seul empire, en dépit des demandes de soutien répété des Indiens francophones. Ce choix est ensuite confirmé et étendu au monde alors même que l'anglais a étendu son emprise sur la majeure partie du monde, et est devenu, notamment en Inde, le médium incontournable. Toutefois, les représentants d'une conscience humaniste et progressiste gardait la mémoire d'une Inde sur laquelle elle s'était appuyée, une mémoire qui faute de contacts directs suffisamment encouragés allait devenir souvenir deplus en plus en proie au prisme déformant du romantisme. Lecture sélective du côté indien comme du côté français, peut-être pouvons-nous trouver là les raisons pour lesquelles la France et l'Inde entretiennent une certaine affection à travers l'image qu'elles se sont forgées l'une de l'autre, et à laquelle elles accordent parfois plus d'importance plus qu'au développement de relations qui seraient basées sur une réelle connaissance mutuelle.

En outre, les spécificités des relations culturelles qui s'établissent entre la France et l'Inde ne doivent pas oblitérer le fait que, au 19<sup>ème</sup> siècle, la construction d'un Orientalisme scientifique et culturel se basait sur une lecture sélective de la culture indienne qui posait l'Occident dans une position dominante, un phénomène qui eut lieu à la fois à partir d'une tradition spécifiquement française mais aussi, et de plus en plus, par adoption des traits de l'orientalisme britannique. Il apparaît également que la question de négociation par les nations européennes des identités collectives par le double biais du nationalisme et de l'identité occidentale joue à plein dans les rapports de la France et l'Inde. Nous en avons donné quelques illustrations notamment avec la controverse entre Lévi et Tagore. La question de négociations des identités dans le cadre du nationalisme et du rapport Orient/Occident est tout aussi sensible pour les élites européennes que pour les élites des pays asiatiques. La relative disparition de l'Inde, ou du moins son effacement de la réflexion académique, relève bien d'un certain déclin de l'interrogation sur la nature et la validité de la notion d'entité occidentale, ainsi que le notait Roger-Pol Droit. Et à l'affirmation de cette *occidentalité* répond à la fois une mise en retrait d'une Inde perçue comme potentiellement porteuse des remises en cause, à travers ses philosophies, son organisation sociale, son histoire, et à une réactualisation de son double négatif, un Orient fantasmatique et effrayant. L'Inde immense, polymorphe se prête particulièrement à cette réactualisation. Cette fonctionnalité de l'Inde se vérifie entièrement dans le cas de la France, tant pour l'affirmation de son identité nationale que pour la façon de se situer dans les grands rapports au monde.

Après la première guerre mondiale, l'Inde se retrouve ainsi au confluent des antagonismes qui marquent les rapports de la France avec le reste du monde: l'opposition Orient - Occident et tout une série de rapports antagonistes qui en découlent, comme celui entre les puissances coloniales et les peuples colonisés, mais aussi d'autres qui sont plus spécifiques à la France comme la projection de la rivalité avec l'Allemagne.

L'attitude française vis-à-vis de l'Inde est résumée de la manière suivante par un représentant de la classe politique indienne, grand intellectuel et érudit, Maulana Abul Kazam Azad :

*« On a grand tort, en Europe, de croire à l'hostilité, au ressentiment de l'Asie, et d'imaginer que nous préparons je ne sais quelle ruée furieuse et vengeresse. Notre idéal est bien différent : nous aspirons à la liberté et à la paix ; nous rêvons d'un monde où l'Orient et l'Occident, au lieu de se combattre, uniraient leurs forces et leurs génies. Mais qui réalisera ce rapprochement et cette union ? Les Anglais ont montré qu'ils en étaient*

*incapables. Naguère nous comptions encore sur la France, sur son esprit libéral, sur sa générosité. Les années qui se sont écoulées depuis la grande guerre ont vu s'écrouler en Orient de grandes espérances ».*<sup>18</sup>

Qu'Azad tienne ces propos à Pernot, chargé de mission du Ministère de l'Instruction publique pour l'étude des mouvements musulmans en Orient, au début des années 1920, paraît particulièrement significatif. Le leader nationaliste musulman, partisan d'une Inde laïque, a déjà pleinement conscience des représentations outrées susceptibles d'handicaper un rapprochement entre deux pays, rapprochement dont le souhait avait été exprimé par les élites indiennes bien avant l'Indépendance. Quelques décennies plus tard, en évoquant « les esprits hostiles ou seulement chagrin trouvent motif à dire que l'avenir est sombre et que l'Inde marche à l'abîme » et en réclamant un examen plus mesuré, les propos de l'ambassadeur à Delhi renvoient des échos de la vision de l'Inde qui sévit dans l'Hexagone.

Si la France met un certain temps à prendre acte de la nécessité d'agir sur la base d'un monde multipolaire, son action culturelle prend néanmoins progressivement cette direction. Son *âge d'or* colonial, dans les années 1930, et la nécessité de reconstituer son arsenal au lendemain de la Seconde Guerre mondiale retarde en effet son engagement officiel dans cette voie. Dès le début des années 1950, l'action des alliances de Calcutta et de Bombay, influencée par les orientations que leur donnent les élites indiennes, préfigure la construction d'une coopération en dehors de son empire colonial. Au cours de la même décennie, une l'expérience originale est tentée sur la côte du Coromandel. Certes, dans un premier temps, l'investissement français à Pondichéry pose la question du mode de coopération que les instances dirigeantes choisissent, souvent en contradiction avec les avis des diplomates et des chargés de mission sur place. Ce mode de coopération est, en effet, basé essentiellement autour d'établissements qui appartiennent à la France et qu'elle contrôle directement ou indirectement, plutôt que par des partenariats avec des institutions indiennes. Les exceptions majeures concernent des domaines spécialisés, comme pour la recherche physique et mathématiques avec le TIFR ou médicale avec l'AIIMS. Ces centres sont eux-mêmes à l'initiative de ces collaborations dont ils couvrent la plus grande partie des frais. Ici encore, on retrouve l'influence de l'Inde dans l'évolution de la coopération française. Le rôle joué par les responsables indiens ayant étudié ou réalisé des recherches en France y apparaît en évidence.

Le dynamisme des Alliances françaises et le soutien, à partir du tournant des années 1950, de quelques programmes de coopération scientifique et technique, ne doivent pas faire oublier la modestie des moyens consacrés à l'action culturelle française. Une note sur l'état des relations franco-indiennes, datée du 29.11.1962, conclut à ce sujet-là : « Les limites de notre expansion culturelle et commerciale résultent trop souvent de l'insuffisance des moyens que nous pouvons mettre en œuvre dans ces deux domaines ». <sup>19</sup> En 1962, il apparaît toujours nécessaire, de développer un plan général pour l'action culturelle, scientifique et technique en Inde. Celui-ci se doit de mettre en place les conditions nécessaires pour attirer vers la France une partie des étudiants indiens partant à l'étranger. Pour être le plus efficace possible, ce programme, outre qu'il doit s'approcher du niveau des programmes des autres nations, doit être précédé par l'établissement de conventions entre les différents instituts indiens et instituts français, à l'exemple de l'Institut Pasteur et de l'AIIMS, ou du TIFR et du CEA. Ces collaborations paraissent susceptibles de pouvoir être étendues à d'autres domaines comme, par exemple, le cinéma avec l'Institut de cinéma de Pune et l'IDHEC, mais aussi à des instituts de formation des ingénieurs, des instituts de recherche technologogique, agronomique, océanographique, historique, etc.

Il se révèle également que l'aspect commercial de la culture française a été totalement négligé. La France n'a pas entrepris la moindre action pour la diffusion de ses publications, pas plus qu'elle n'a tenté d'établir une quelconque passerelle entre les réseaux de distribution cinématographique des deux pays. Une action dans le domaine de l'information, devient indispensable dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle, passe par une participation aux réseaux indiens de distribution et de diffusion : dépêches, radio, télévision, presse, etc. Une telle action, à destination d'un public plus large que celui des seuls cercles francophiles, passait par une politique de traduction en langue anglaise et en langues indiennes.

L'entreprise de traduction des textes indiens constitua un élément dynamique déterminant dans l'intérêt de la France pour l'Inde et pour l'institutionnalisation des études indiennes à la fin du 18<sup>ème</sup> et dans la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. De la même manière, motivée par des raisons commerciales pour les uns, et religieuses pour les autres, la formation aux langues «orientales» des agents d'Orient et d'Extrême-Orient, sous Colbert,<sup>20</sup> ainsi que celle des missionnaires de la Société des Missions-Etrangères constitua une base pour l'expansion française et le développement des échanges culturels à l'époque moderne. Au 20<sup>ème</sup> siècle, cet aspect dynamique des échanges culturels est largement négligé par les pouvoirs publics. Et si les moyens de communication ont connu des mutations significatives, depuis les années 1960, il n'est pas inutile de rappeler la remarque formulée par l'ambassadeur Ostrorog a propos de l'Inde : « L'élément d'amitié donne un accès personnel auprès de l'homme qui tient tout en mains ». <sup>21</sup> Une telle amitié passe par une reconnaissance mutuelle.

La connaissance de la langue représente un élément clé des relations culturelles et de la diplomatie en général. Dans un monde plus en plus complexe, il doit faire l'objet d'une reconsidération en fonction des nouvelles données géopolitiques et culturelles. Le rôle croissant des diasporas, et notamment de la diaspora indienne, justifie plus que jamais cette reconsidération et la reprise d'un effort dans cette direction. Il apparaît en effet indispensable de sortir d'une conception bilatérale des relations entre les deux pays afin d'inscrire les relations culturelles franco-indienne dans un cadre multipolaire qui s'appuie sur un réseau de liens culturelles et communautaires forgé au cours des tribulations de l'histoire. Prendre acte des évolutions socio-économiques et technologiques de ces dernières décennies implique que la diffusion de la culture française ne peut reposer seulement sur une conception verticale en direction les élites. Cette approche doit également être complétée d'une conception horizontale qui prenne en compte la pluralité des pôles de francophonie à travers le monde, et une approche sociale plus large.

### **Le monde indien et la francophonie : éléments de redéfinition de la politique extérieure.**

Pour une appréhension des relations de la France avec l'Inde dans une perspective post-coloniale, la francophonie paraît un cadre le plus pertinent que ne le serait la seule France. Cinquante ans après l'intégration dans l'Union indienne des comptoirs français de Pondichéry, Karikal, Yanaon et Mahé, c'est une nécessité pour l'avenir des relations entre les deux pays, au niveau culturel autant qu'économique et politique. Même si l'on tient compte des pays et régions francophones en Europe et quelques régions et enclaves en Amérique du Nord, la francophonie se définit jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle essentiellement sur un plan social, comme l'apanage d'une élite cosmopolite, essentiellement européenne. A partir de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les élites indiennes ainsi que les populations de l'empire colonial français en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest, dans les Antilles, dans l'Océan indien et en Indochine commencèrent à en élargir la portée géographique, et la francophonie

commença alors à prendre forme d'une entité transcontinentale. Elle restait essentiellement perçue comme un marqueur social distinguant une certaine élite cosmopolite. Par ailleurs, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, il n'y avait encore que très peu de liens ou de solidarité entre les élites indiennes francophones et le reste de la francophonie sous le régime colonial. Des signes d'une telle solidarité commencent à apparaître au moment de la guerre d'Indochine. En dehors du champ politique, les élites indiennes rentraient en contact avec la réalité de la francophonie à travers des séjours en Suisse, notamment dans la retraite de Vézelay de Romain Rolland, quelques étudiants et commerçants par leur séjour en Belgique, ou encore certains nationalistes, par leur déportation à la Réunion pendant la Première guerre mondiale.

La seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle vit de nombreux changements dans la signification de la francophonie vis-à-vis de l'Inde, ou plus largement des populations indiennes. La décolonisation, les évolutions de l'action culturelle française en direction de la coopération, d'un côté, et la montée en puissance de la diaspora indienne aux Etats-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne furent des éléments déterminants. Les changements économiques jouèrent également un rôle. La fin des grands empires coloniaux débrida l'émancipation des élites francophones qui commencèrent à prendre une place de plus en plus active sur la scène culturelle. Après les Césaire et Senghor, Kateb et Dib, bien d'autres suivirent. Pour les écrivains des colonies françaises, après avoir été la langue du mimétisme et de l'imitation, puis celle de la libération et de la liberté - toujours en empruntant les principes politiques du colonisateur - le français devint langue de création originale. D'une façon similaire à celle des littératures hispaniques, lusophones ou anglophones, la littérature de langue française compte nombre de ses meilleurs représentants en dehors de la métropole, en Afrique, aux Antilles et dans la région de l'Océan indien. Parallèlement, dans le contexte post-moderne de reconstruction identitaire et communautaire, le rôle des diasporas devient plus évident et soutien potentiel d'une approche multilatérale, croisant les influences et enjambant les frontières nationales et régionales d'une façon bien plus libre qu'avant les indépendances.

Héritière d'une longue période de contacts, d'influences et d'échanges, la perception indienne de la francophonie peut aujourd'hui être décrite comme plurielle. Parallèlement à une tradition de relations basées sur une certaine verticalité des rapports sociaux, accordant à la francophonie une qualité sociale à haute valeur ajoutée, représentée aujourd'hui par des personnalités telles que l'écrivain bengalophone Sunil Gangopadhyay ou le poète francophone Mumin Latif, un courant plus horizontal des rapports entre la culture francophone et l'Inde existe avec toujours plus de vigueur, à la fois sur le plan culturel et social, mais aussi économique. Autrefois réservé à une élite restreinte, l'origine sociale et géographique des étudiants de langue française s'est aujourd'hui élargie et diversifiée. On les retrouve parmi les étudiants des villes du Bihar, les NRI, les centres *classiques* de Kolkata, Mumbai, Puna ou Chenai, ce sont des enfants qui proviennent de classes sociales allant de la classe moyenne à des groupes plus privilégiés. Leurs motivations varient de ceux cherchant à ajouter une ligne à leur *curriculum vitae*, à ceux voulant absolument lire leur auteur préféré *dans le texte* ou à visionner leur cinéaste favori en version originale, en passant par ceux voulant intégrer une école de tourisme, travailler dans une entreprise de I.T. à Bangalore, ou compléter leur formation, quelle qu'elle soit, en France. Le département de français de prestigieuse université indienne, *Jawaharlal Nehru university*, s'est adapté en conséquence et comprend une importante section de formation à la traduction. Par ailleurs, pour ce Centre des Etudes Françaises et Francophones, l'établissement de liens avec les autres centres de francophonie est devenu un des objectifs de développement des études.

Les passerelles entre les francophones des anciens établissements français de

l'Inde, ceux de l'hémisphères sud d'origine indienne (à Maurice, Madagascar, la Réunion, la Guadeloupe, la Martinique ou la Guyane), et l'importante diaspora indienne du Canada soulignent l'importance et le potentiel de la francophonie dans les relations franco-indiennes. Même si la France conserve une certaine place de prestige, la francophonie apparaît de fait comme une entité multipolaire et des initiatives se nouent d'un centre de francophonie à l'autre, en dehors de la France métropolitaine, sans nécessairement en passer elle. Dans certains cas, la francophonie apparaît même comme un moyen de (re)découvrir des liens culturels, et notamment dans le «monde indien», comme dans le cas des survivances de pratiques spécifiques à la culture tamoule tombée en désuétude au Tamil Nadu et perpétuées encore aujourd'hui parmi les communautés d'origine tamoule, par exemple à la Réunion.

Maurice représente un cas particulièrement intéressant, puisque cette île, bien que n'ayant été une colonie française que lors d'une courte période, retient encore aujourd'hui une composante francophone forte. La coopération entre l'écrivain francophone mauricienne Ananda Dévi et le metteur en scène et dramaturge indien Madavane démontre la potentialité de ces relations horizontales, à l'intérieur de la francophonie. L'étude par ce dernier, professeur à la *Nehru university*, du parcours des mythes tamouls à travers l'Océan indien en collaboration avec les centres universitaires de Maurice et de la Réunion est une illustration supplémentaire du rôle de potentiel médiateur de la francophonie dans l'exploration d'héritages culturels d'origines et parfois même d'expression non francophones. Les travaux des historiens, philologues et archéologues français mettant à jour les passerelles entre le monde sud-est asiatique et l'Inde peuvent se révéler, et se révèlent, à travers la formation d'archéologues du sud est asiatique par l'École française d'Extrême-Orient, une base de médiation culturelle à explorer. Dans un autre domaine, l'initiative de l'homme de média indien, Dilip Padgaonkar, de lancer un journal bi-lingue anglais/français dans la même île Maurice, révèle comment la francophonie peut être un lien entre l'Inde et d'autres régions du monde intégrant divers paramètres de *superpositionnement* culturel et communautaire.

La commémoration, l'an passé, des cinquante ans de l'intégration de Pondichéry, nous amène à évoquer le rôle de cette ville dans cette relation multipolaire entre le monde indien et la francophonie. La capitale de l'*Union Territory of Pondicherry*, est évidemment une ville indienne, et donc multi confessionnelle, avec une influence française, une cité tamoule dont le patrimoine a hérité à la fois des différentes régions du Tamil Nadu et des états voisins. C'est aussi une ville portant l'empreinte des liens d'une partie de sa population avec l'ancienne Indochine, sans parler de la marque de la présence néerlandaise du 17<sup>ème</sup> siècle, par exemple à travers la planification urbaine, et des influences britanniques qui se sont inévitablement développées à partir du 19<sup>ème</sup> siècle. Des relations avec d'autres régions de l'Inde et du monde ne manqueraient certainement pas de se révéler. Pondichéry avec son identité plurielle se présente comme un nœud où aboutissent et d'où partent des réseaux relationnels à travers le monde, et peut donc être perçue comme un symbole du contexte dans lequel les relations culturelles entre l'Inde et la France s'inscrivent. Par leur présence humaine et culturelle, comment l'Inde et la France pourraient-elles être utiles l'une à l'autre en vue de créer des liens avec diverses régions et communautés de population ? La réponse à cette question pourrait être déterminante, non seulement pour la construction de leurs relations, mais également pour la définition de leur politique extérieure respective. Cela pourrait en effet aider les deux pays à contribuer à renforcer le caractère multipolaire de la scène diplomatique, et, à travers les nombreux points de chevauchement du monde indien et de la francophonie, à développer leur potentiel respectif.

## Notes

<sup>1</sup> PINIAU Bernard, ROCHE François, 1995 : *Histoires de diplomatie culturelle des origines à 1995*, Paris : La Documentation française, 296 p.

<sup>2</sup> SALON Albert, *L'action culturelle de la France dans le monde, Analyse critique*

<sup>3</sup> POIRIER Philippe, 2004: *Les enjeux de l'histoire culturelle*, p. 389, Seuil: Paris.

<sup>4</sup> METCLAF Thomas R., 1995, *Ideologies of the Raj*, London: CUP.

<sup>5</sup> Travaux de Anne-Cécile Hoyez, soutenance prévue pour l'année en cours (2005). Voir.

<sup>6</sup> ORY Pascal, 2004: *L'histoire culturelle*, p. 113, Paris: Puf.

<sup>7</sup> Concernant la réception de Tagore en France, signalons les travaux de Fabien Chartier auxquels l'auteur a collaboré. Concernant la réception de Tagore en Allemagne: Martin Kampchen.

<sup>8</sup> CHARTIER Roger, 1999, «Histoire, Littérature et pratiques. Entre contraintes transgressées et libertés bridées», *Le Débat*, janvier-février, cité dans Philippe Poirier, p. 388 (op.cit).

<sup>9</sup> BHABHA Homi, 1994, *The location of Culture*, Routledge.

<sup>10</sup> SAID Edward, *Culture and Imperialism*, p. XII-XIII, Vintage, London, 1993

<sup>11</sup> Edward Saïd reprend les propos du Comte de Cressaty, fervent défenseur de l'Impérialisme français, lors d'une conférence à l'Alliance française en 1913, selon lesquels la France était invariablement reléguée aux marges de l'Orient pas seulement par la Grande Bretagne, mais aussi par l'Autriche, l'Allemagne et Russie. SAID Edward, *Orientalism, Western conception of the Orient*, p. 225, Delhi: Penguin, 1978.

<sup>12</sup> « Cette élite, pour restreinte qu'elle soit, ne doit pas être négligée. Les gens qui la composent exercent leur influence sur tous les plans, en affaires comme en politique. Nous sommes donc justifiés à faire un effort pour développer notre action culturelle à Bombay» AMAE/P – AO 1944-1955 – Inde 2 – ambassade à AE, le 14.01.1952.

<sup>13</sup> La mémoire de Romain Rolland est surtout maintenue par les indiens francophiles. De même, l'histoire de la relation indienne du grand pourfendeur de la vision indienne du pacifiste réfugié en Suisse, Sylvain Lévi, a été remise au goût du jour par un professeur bengali, Nandadulal Dé, par la traduction du journal de son époux lors de leur long voyage en Inde en 1921, dont la parution dans le mensuel littéraire bengali Desh a eu un grand retentissement. Pour le chapitre indien de la vie de Malraux, c'est à jeune cinéaste indien qu'on doit d'en avoir un aperçu documenté.

<sup>14</sup> N° 476 - SÉNAT - SESSION ORDINAIRE DE 1998-1999 - Annexe au procès-verbal de la séance du 30 juin 1999 - RAPPORT D'INFORMATION FAIT au nom de la commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation (1) sur la mission d'information effectuée en Inde du 9 au 21 janvier 1999, Par M. Jacques CHAUMONT. (<http://www.senat.fr/rapga.html>).

<sup>15</sup> Roger-Pol Droit écrit d'ailleurs : « Le cas de la France constitue un exemple sigulier. Il accentue les paradoxes de cet oubli (de l'Inde) ». DROIT R.-P., *L'Oubli de l'Inde*, Paris : P.U.F., 1989, p. 20.

<sup>16</sup> Il écrit également : « Cette histoire, longue et embrouillée, (est) faite de rencontres et d'esquives ». *L'Oubli de l'Inde*, p. 204.

<sup>17</sup> Cité dans Homi Bhabha *The location of culture*, p. 140, t.d.a.

<sup>18</sup> PERNOT M., *Sur la Route de l'Inde, Inquiétude de l'Orient*, op. cit., p. 144.

Dans l'*Avant Propos*, l'auteur ouvre son récit par les lignes que voici: «*L'inquiétude qui règne en Orient a fait naître dans notre monde européen bouleversé lui-même, un surcroît d'alarme et d'appréhension (...). Des forces de destruction, des forces de création, qui sommeillaient depuis si longtemps que nous en avions oublié l'existence, se réveillèrent soudain*». *ibid.* p. V.

L'auteur même s'il se propose de donner des vues éclairées afin de faire la part entre la vision fantasmagique, inhérente à la vision occidentale de l'Orient, n'en qualifie pas moins les événements, à la fin de cet Avant-propos, de drame oriental

<sup>19</sup> AMAE/P – AO 1956-1967 - Inde 239, *Note sur l'état des relations franco-indiennes*, le 29.11.1962

<sup>20</sup> SALON A, *L'action culturelle de la France dans le monde*, op.cit., p. 861.

<sup>21</sup> S. OSTROROG, *Courriers d'Orient.*, Nancy, P.U.N., 1994 p. 16